

Décision

Générale

colonial

Décision n° 715 du 13 octobre 1941

n° 715

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 octobre 1941

Numéro JO
n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro
31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

La démission de leur emploi offerte par les agents indigènes des douanes dont les noms suivent est acceptée à compter du 16 octobre 1941 : Mohamed Mahmoud, préposé de 5e classe; Omar Ali, préposé stagiaire; Mohamed Taher, préposé stagiaire; Ali Egue. préposé stagiaire: Ahmedou Hassen, matelot stagiaire. La démission de son emploi offerte par le matelot stagiaire des douanes, Omar Hariri, est acceptée à compter du 1 er novembre 1941.